

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 4 DECEMBRE 2017

1 540 874 € pour le canton

92 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations sportives ou encore les établissements scolaires du canton, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- Le Fonds de solidarité qui représente une subvention de **750 161 €** répartie auprès de 40 communes du canton. Avec ce fonds, le Département soutient les investissements des communes et confirme son rôle prépondérant dans la structuration des territoires,
- **444 771 €** au titre du dispositif « Ardèche, Terre d'Eau » au profit des communes suivantes : Cellier du Luc, Borne, Coucouron, Jaujac, Lac d'Issarlès, Lachapelle Grailhouse, Lanarce, Lavillatte, Lesperon, Saint Etienne de Lugdars et Saint Laurent les Bains et du Sivom de Saint Etienne de Lugdars pour des travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable,
- **105 000 €** au profit de la Communauté de communes Sources et Volcans, pour la construction d'un boudrome intercommunal sur la commune de Fabras, au titre du dispositif « Ardèche durable ».